

TRAVAUX ■ Les salles d'exposition de l'Hôtel du Doyenné se dotent d'un système de climatisation

Les chefs-d'œuvre ne transpireront plus

Pour que les œuvres exposées ne souffrent plus de la chaleur, les salles d'exposition du Doyenné sont en train d'être climatisées.

Pomme Labrousse

pomme.labrousse@centrefrance.com

Encore un défi. Après avoir demandé, l'année dernière, aux entreprises de boucler le chantier hors-norme de l'Hôtel du Doyenné dans les temps et y être presque parvenu (l'exposition Chagall avait ouvert le 21 juillet et non le 29 juin comme prévu), la ville de Brioude remet le couvert cette année.

La raison, cette fois, est une histoire de chaleur : l'Hôtel du Doyenné ne parvient pas à conserver une température stable et suffisamment réduite pour ne pas menacer la conservation des œuvres qui y sont exposées. Or, le bâtiment est classé au titre des monuments historiques. La mise en place d'un système de climatisation, qui doit impérativement être terminée avant l'exposition Miro, ne pouvait donc pas démarrer avant l'obtention du feu vert de la conservation régionale des monuments historiques.

Un chantier mené tambour battant

Depuis le 28 décembre, c'est chose faite. Dès lors, le calendrier s'est accéléré. L'étude de faisabilité est validée depuis la fin du mois de février, les entreprises ont été consultées au mois de mars et, depuis le début du mois d'avril, elles sont à pied d'œuvre. « Par rapport à nos chantiers habituels, ça change plein de choses, reconnaît Lionel Gaillard, gérant de l'entreprise Gignac. On fait partie de l'embellissement d'un bâtiment construit il y a des siècles... C'est très valorisant, ça amène de l'âme à notre travail. » Le calendrier très serré n'est pas la seule difficulté du chantier. « C'est un défi technique, on met des bacs partout avec des détecteurs, pour éviter les fuites. Et puis, pour accéder au chantier, il faut passer par une petite trappe... C'est très rafraîchissant », s'amuse-t-il.

Les travaux ont nécessité, la semaine passée, le découpage



EN COULISSES. Dans les combles du Doyenné, les équipes s'activent : il faut installer le climatiseur puis mettre en place les circuits d'air : le frais sera pulsé par la cage d'escalier, dans des bouches qui auront la même apparence que les luminaires (les cylindres blancs, au plafond, de la photo du bas).



d'une ouverture dans le toit. C'était l'unique moyen d'introduire le matériel dans les combles et d'en extraire les gravats de la démolition. Depuis, le trou dans le toit a été rebouché et les équipes s'affairent sous la charpente. Il s'agit de mettre en place deux systèmes de refroidissement : le premier est un climatiseur qui s'installe habituellement à l'extérieur. Mais pour éviter les nuisances sonores et visuelles, il est mis en place

ce dans les combles. Il faut donc assurer une ventilation pour éviter que l'appareil chauffe : une cheminée, déjà existante, remplira ce rôle.

L'air chaud sera extrait des salles d'exposition par des bouches masquées sous des moucharabieh aux premier et deuxième étages, puis expulsé à l'extérieur, au-dessus du vestibule, rue de la Halle. L'air froid, lui, sera envoyé dans la cage d'escalier, à travers quatre bouches

qui auront l'apparence des luminaires déjà présents.

Air froid pulsé et plancher rafraîchissant

En plus de refroidir l'air, les travaux permettront de refroidir le sol des salles d'exposition : une eau fraîche, à 18 °C, sera in-

jectée dans le circuit du plancher chauffant, ce qui lui permettra de devenir, l'été, un plancher refroidissant. « Les visiteurs n'auront pas froid aux pieds », assure Alain Flour. Simplement, ce système empêchera les dalles de stocker la chaleur.

Tout doit être fini le 31 mai, à temps pour que les salles accueillent ensuite les œuvres de Joan Miro, dont l'exposition démarre le 22 juin. Si l'installation tient ses promesses, il ne fera alors pas plus de 23 °C dans l'hôtel du Doyenné. Et le système sera silencieux. « Les gaines ne vibrent pas et des pièges à sons vont être installés », précise Alain Flour. ■

L'inertie du bâtiment n'a pas suffi

L'installation d'un système de climatisation replonge l'Hôtel du Doyenné dans les travaux, alors que la rénovation complète du bâtiment s'est achevée il y a à peine un an.

Mais si la mise en place du climatiseur ne faisait pas partie des phases du chantier qui a vu cet immeuble patrimonial profiter d'une véritable cure de jouvence, c'est parce que les premières études tablaient sur une inertie naturelle du bâtiment.

« Cette inertie s'est avérée suffisante concernant le taux d'humidité, qui est très stable », souligne Alain Flour, directeur des



ANCIEN. Le bâtiment a été construit au XIII^e siècle. PHOTO E. BAIERA

services techniques de la ville, qui suit le chantier du Doyenné depuis le début. « Mais, pour la température, cela n'a pas suffi. Nous avions jusqu'à 27 °C dans le bâtiment. »

La faute, notamment, aux façades très ensoleillées, aux dalles de béton qui accumulent les calories en étant exposées au soleil et aux éclairages, mais aussi aux visiteurs. « Il faut s'imaginer que chaque personne, c'est comme un radiateur de cent watts », souligne un expert. Sans compter que les fenêtres sont en simple vitrage et les murs ne sont pas isolés. ■

FACTURE

En détail. Le coût de l'opération, entre climatisation, menus travaux et diverses études (acoustique notamment) s'élève à 120.000 euros, dont 80.000 euros pour l'entreprise Gignac. Autour de la climatisation, il a fallu faire réaliser des travaux de gros œuvre (démolition et aménagement des combles, pose de grilles en bois, peinture, électricité...) Des entreprises qui avaient revenues sur le chantier.

La Loubaque Samedi 4 Mai 2019.